

**SCHEMA DE PASSATION DES EPREUVES RELATIVES AUX
CERTIFICAT DE QUALIFICATION TECHNICIEN EN COMPTABILITE
CERTIFICAT DE CONNAISSANCE DE GESTION**

Le technicien en comptabilité enregistre et traite, selon les directives reçues, les informations relatives aux mouvements financiers d'une entreprise ou d'un service. Il impute les opérations comptables et les enregistre dans des journaux informatisés ou sur papier. Il rend ainsi compte en termes monétaires de l'activité économique de l'entreprise vis-à-vis de la réglementation fiscale ou de la législation sociale du travail et des attentes des associés ou des actionnaires.

Le profil de formation est composé de fonctions, d'activités et de compétences exercées et évaluées dans le cadre des cours de Techniques Comptables et Outils de Gestion (TCOG) et d'Informatique de gestion en 5e QT ainsi que d'Exercices Pratiques de Comptabilité et de Gestion, Questions Economiques, Juridiques et Sociales et Activités d'Insertion Professionnelle en 6^e QT.

Fonction 0: Contexte économique, juridique et social de la vie de l'entreprise

Fonction 1: Gérer la facturation fournisseurs – documents à l'entrée

Fonction 2: Gérer la facturation à la sortie - documents à la sortie

Fonction 3: Gérer les documents relatifs à la TVA

Fonction 4: Gérer les documents financiers

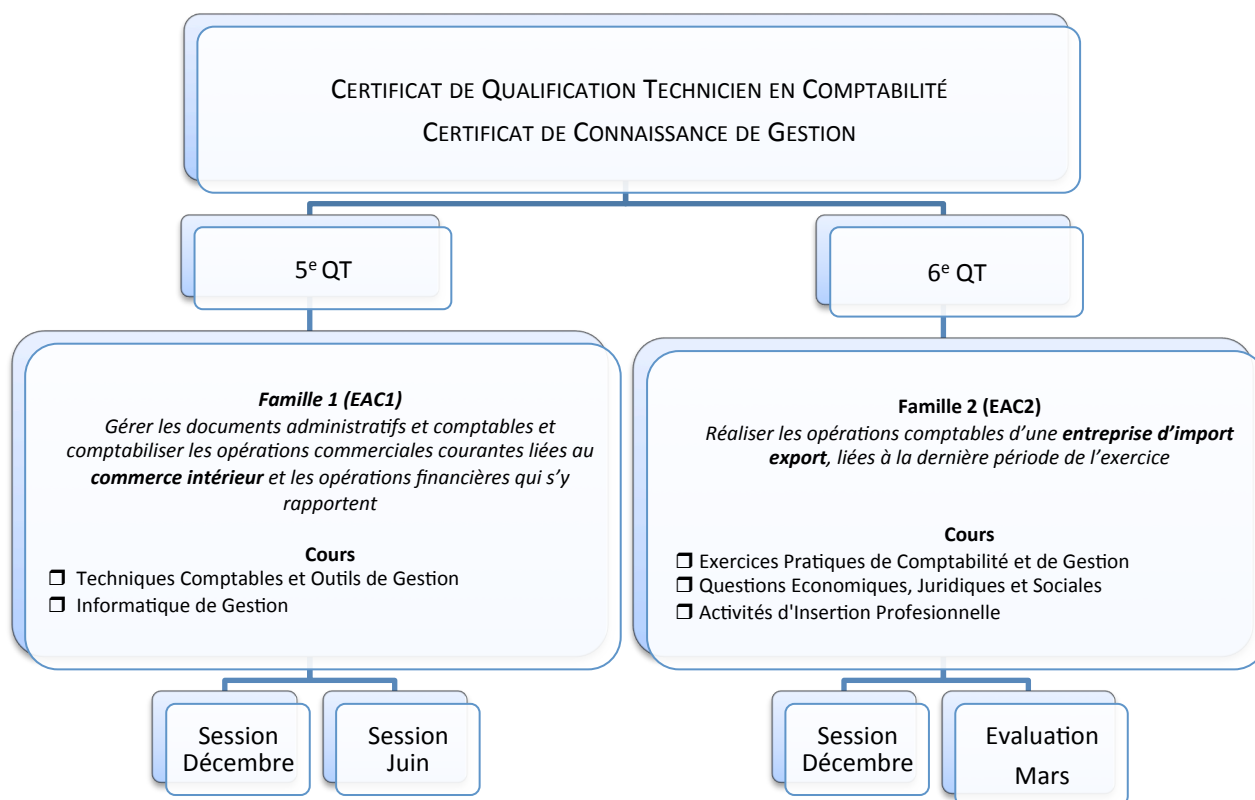
Fonction 5: Effectuer des opérations diverses courantes

Fonction 7: S'intégrer dans la vie professionnelle

Le schéma de qualification doit vérifier la maîtrise de ces compétences décrites en détail dans chacun des cours. Le métier est ainsi découpé en familles de situations professionnellement significatives ou *Ensembles Articulés de Compétences (EAC)*

L'évaluation certificative se déroulera en 3 épreuves intégrées réparties sur l'ensemble du 3^e degré.

Calendrier des évaluations certificatives



Critères d'évaluation

EVALUATION						
EAC1	EAC2				TOTAL	
TECHNIQUES COMPTABLE ET OUTILS DE GESTION INFORMATIQUE DE GESTION	EXERICES PRATIQUES DE COMPTABILITE ET DE GESTION INFORMATISEE	TOTAUX	QUESTIONS ECONOMIQUES, JURIDIQUES ET SOCIALES	ACTIVITES D'INSERTION PROFESSIONNELLE		
	NOËL	EAC1 EAC2				
/25	/25	/100	/35	/15	/150	%

L'ensemble de ces épreuves fera l'objet de grilles d'évaluation rassemblées dans un dossier personnel (portfolio) qui accompagnera l'élève tout au long de ses deux années de formation. Vous trouverez une synthèse de ces grilles en annexe.

Pour obtenir le Certificat de Qualification et le Certificat de Connaissance de Gestion,

- ☞ Au sein de chaque épreuve, une compétence ne peut être considérée comme acquise que si l'élève atteint un minimum de 50 % lors de son évaluation;
- ☞ L'élève doit réussir chaque discipline avec un minimum de 50 %;
- ☞ Le seuil de réussite pour l'ensemble des disciplines est fixé à 50 %.

Dans tout autre cas, le conseil de classe délibérera sur base des éléments en sa possession.

L'élève qui n'aurait pas obtenu la dispense lors de la partie de qualification des sessions de décembre aura l'occasion, s'il répond aux critères fixés par l'école (soit 55 % à chacune des deux premières périodes formatives) de présenter un contrôle de remise à niveau dans le courant des semaines suivant le contrôle. Il s'agit essentiellement de lui permettre d'obtenir le niveau indispensable à la poursuite de l'année scolaire dans de bonnes conditions.

Une telle façon d'évaluer devrait permettre à l'élève motivé d'acquérir progressivement les compétences nécessaires à l'obtention de la qualification. Nous tenons également à souligner l'importance des cours d'option pour l'obtention du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS) nécessaire à la poursuite des études dans l'enseignement supérieur.

Les professeurs de l'option Technicien en Comptabilité du 3^{ème} degré

<p>PROFIL TECHNICIEN EN COMPTABILITE PREMIERE FAMILLE DE SITUATIONS PROFESSIONNELLEMENT SIGNIFICATIVES (EAC1)</p> <p>Gérer les documents administratifs et comptables et comptabiliser les opérations commerciales courantes liées au commerce intérieur et les opérations financières qui s’y rapportent</p> <p>Cours : Techniques Comptables et Outils de Gestion Informatique de gestion</p>
--

Elève :	Année scolaire : 2018- 2019
----------------	------------------------------------

Critères	Indicateurs de maîtrise des compétences	Acquis/ Non Acquis*
Qualité du travail administratif	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les documents sont correctement contrôlés et établis 2. Les documents sont classés idéologiquement et chronologiquement 3. Le logiciel comptable est utilisé correctement (paramétrage des journaux, du plan comptable et des signalétiques, édition des documents, ...) 4. Les documents utiles à la comptabilité sont mis en forme correctement à l'aide des différents logiciels (Word, Excel, Access, Publisher) 	
Exactitude de l'enregistrement/ Déclaration TVA	<ol style="list-style-type: none"> 1. La pré-imputation est correcte 2. L'encodage est correct 3. La déclaration TVA est établie correctement 	
Lecture des documents commerciaux, financiers et comptables	<p>Par écrit ou oralement devant le jury de qualification:</p> <p>"L'élève est capable de justifier les opérations et de répondre à toutes questions, tant au niveau de la logique comptable sur base des documents utilisés dans l'épreuve d'évaluation que du point de vue du droit et de la gestion de l'entreprise"*</p> <p>* Fesec Technicien en Comptabilité- D 3TQ -2010/3/35</p>	
Autonomie	L'ensemble est réalisé sans assistance dans le temps imparti	
EVALUATION GENERALE		

Une compétence ne peut être considérée comme acquise que si l'élève atteint un minimum de 60 % lors de son évaluation

<p>PROFIL TECHNICIEN COMPTABLE</p> <p>DEUXIEME FAMILLE DE SITUATIONS PROFESSIONNELLEMENT SIGNIFICATIVES (EAC2)</p> <p>Réaliser les opérations comptables d'une entreprise d'import-export liées à la dernière période de l'exercice</p> <p>Cours :</p> <p>Exercices Pratiques de Comptabilité et de Gestion</p> <p>Questions Economiques, Juridiques et Sociales</p> <p>Activités d'Insertion Professionnelles</p>

Elève :	Année scolaire : 2019-2020
----------------	-----------------------------------

Critères	Indicateurs de maîtrise des compétences	Pondération Acquis/ Non Acquis
Qualité du travail administratif	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les documents sont classés idéologiquement et chronologiquement 2. Le logiciel comptable est utilisé correctement (paramétrage des journaux, du plan comptable et des signalétiques, édition des documents, ...) 3. Les documents utiles à la comptabilité (facture, fiche de stock, tableau d'amortissement, tableau de financement) sont mis en forme correctement 	
Exactitude de l'enregistrement	<ol style="list-style-type: none"> 1. La préimputation est correcte 2. L'encodage est correct 	
Intégration de son profil de formation dans un ensemble plus large qu'est l'organisation économique d'une société moderne	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les acquis de base en termes de savoir et savoir-faire sont maîtrisés 2. L'information pertinente est recherchée et trouvée à partir de documents et une information nouvelle en est éventuellement déduite 3. L'avis sur un sujet ou une problématique est correctement argumenté 	
Insertion dans la vie professionnelle	<ol style="list-style-type: none"> 1. La lettre de motivation, le curriculum vitae ainsi que le mail introduisant une demande d'emploi sont rédigés avec rigueur, précision, innovation, motivation, orthographe, syntaxe et mise en forme correcte, afin de susciter l'intérêt du recruteur 2. Le stage en entreprise a été correctement effectué. (présence régulière, ponctualité, évaluation générale du tuteur de stage, adaptation dans un milieu professionnel, ...) 	
EVALUATION GENERALE		

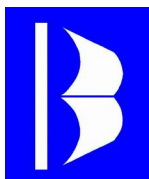


Schéma de passation
Synthèse des épreuves de qualification du 3^e degré
 (5^e et 6^e Technicien en Comptabilité)

Nom de l'élève : Années scolaires : 2018/2019 2019/2020

Branches	EAC1 Décembre 2018 Juin 2019 (5 ^e TC)	EAC2 Décembre 2019 Mars 2020 Covid19 (6 ^e TC)	
TCOG			<p>Pour obtenir le Certificat de Qualification et le Certificat de Connaissance de Gestion,</p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ Au sein de chaque épreuve, une compétence ne peut être considérée comme acquise que si l'élève atteint un minimum de 50 % lors de son évaluation; ↪ L'élève doit réussir chaque discipline avec un minimum de 50 %; ↪ Le seuil de réussite pour l'ensemble des disciplines est fixé à 50 %.
Informatique de Gestion			
Exercices Pratiques de Comptabilité et de Gestion			
Questions économiques, juridiques et sociales			
Activités d'insertion professionnelles			
Résultat par EAC			

- l'élève a obtenu son certificat de qualification et de gestion de base
- l'élève n'a pas obtenu son certificat de qualification et de gestion de base

Date et signature de la direction

Collège Roi Baudouin
Avenue Eugène Plasky 184
1040 Bruxelles

Mai 2020

QUALIFICATION PROFIL TECHNICIEN EN COMPTABILITE
--

..... et ses parents

ont pris connaissance du schéma de passation de la Qualification Technicien en Comptabilité et des critères d'évaluation des épreuves intégrées développées dans le cadre des cours de Techniques Comptables et Outils de Gestion (TCOG) et Informatique de gestion en 5e QT ainsi que d'Exercices Pratiques de Comptabilité et de Gestion, Questions Economiques, Juridiques et Sociales et Activités d'Insertion Professionnelle en 6^e QT.

Epreuves dont dépendent également le passage de classe ainsi que l'obtention du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS) et du Certificat de Connaissances de Gestion de fin de 6^e.

Signature de l'élève

Signature des parents